



Aides - dossier de subvention

Le Parc dans son action s'engage à répondre à toute sollicitation de l'ensemble des communes de son territoire et à les accompagner dans la recherche d'une solution, technique ou financières, dans le respect de la Charte.

Les projets concernés peuvent portés sur différentes thématiques comme la mise en place de services à la population, l'habitat, le transport, le scolaire/périscolaire, le développement touristique, etc.

Le Parc contribue à l'aménagement de son territoire en soutenant les projets des communes dans une démarche concertée pour les aider à bénéficier des aides communautaires, nationales, régionales ou départementales.

Bien qu'il n'ait pas vocation à apporter directement des financements, le Parc peut être amené à gérer des fonds, comme le FISAC, le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce, mis à disposition des collectivités ou des particuliers, selon des critères et des modalités définis par les financeurs, dans l'intérêt général du territoire.

Le PnrFO est l'intermédiaire entre les collectivités locales de son territoire et le Conseil Régional de Champagne-Ardenne. En effet, un ensemble de projets structurants sont arrêtés dans le cadre de contrats pluriannuels passés entre le Parc et le Conseil Régional de Champagne-Ardenne.

Aussi, le Parc met au service des communes les compétences et la technicité de son équipe, notamment pour des missions de gestion et d'animation de projets, de montage technique et financier de dossier, la recherche de financement, le montage de dossiers de demande de subvention, et ce dans des domaines aussi diversifiés que l'habitat, les services à la population, l'environnement, les économies d'énergie, les paysages, l'économie, le tourisme, etc.

Le service en charge de l'aide au montage de projets est le service Développement Local du PnrFO.

[Demander une subvention régionale \[1\]](#)

Le Parc contractualise depuis de nombreuses années avec le Conseil Régional de Champ...

En savoir plus

Le service en charge de l'aide au montage de projets est le service Développement Local du PNRFO. Consultez la rubrique [Equipe et organigramme \[2\]](#).



Aides - dossier de subvention

Publié sur le site officiel du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (<http://www.pnr-foret-orient.fr>)

Date : 08/12/2019

Liens:

[1] <http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/content/demander-une-subvention-r%C3%A9gionale>

[2] <http://www.pnr-foret-orient.fr/node/5459>